

CHARTRE INFOSCIENCE

Table des matières

| | |
|---|---|
| 1. Mission et cadre réglementaire | 1 |
| 2. Périmètre, contenus et mode d'alimentation..... | 1 |
| 3. Fonctionnalités principales et services rendus | 2 |
| 4. Interopérabilité, sources et exploitation..... | 3 |
| 5. Responsabilités respectives | 4 |
| ANNEXES..... | 7 |

Note : la présente charte est complétée par une licence de dépôt et des conditions d'utilisation.

1. Mission et cadre réglementaire

Infoscience est la plateforme institutionnelle¹ de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne pour la diffusion des publications scientifiques et résultats de recherche. Elle recense, conserve et valorise la production académique et scientifique des chercheur·euses, enseignant·es et étudiant·es de l'EPFL, en la rendant librement accessible auprès du public le plus large.

Elle constitue l'un des principaux instruments de mise en œuvre de la politique Open Access de l'EPFL², permettant aux membres de l'École de diffuser leurs publications en texte intégral en direction de la communauté internationale, en complémentarité des circuits d'édition traditionnels (Green Open Access^{*3}).

Conformément à la LEX n° [3.5.1](#) (politique de libre accès de l'EPFL), « les auteurs EPFL doivent impérativement déposer toutes leurs publications dans l'archive institutionnelle Infoscience et en donner l'accès en respectant les conditions imposées par les éditeurs. Ce dépôt doit se faire au plus tard 6 mois après la date de publication selon le principe du Green Open Access* ».

Lancé en 2004 avec le soutien de la Direction des Systèmes d'Information, Infoscience est un service de la Bibliothèque de l'EPFL, conçu à des fins non lucratives.

2. Périmètre, contenus et mode d'alimentation

Infoscience constitue la plateforme de diffusion et valorisation des publications et travaux produits par les chercheur·euses, les enseignant·es et les étudiant·es de l'EPFL, découlant des trois missions de l'École : enseignement, recherche, innovation.

¹ Également désignée sous le terme « archive ouverte* institutionnelle » ou « dépôt institutionnel »

² Directive n° [3.3.2](#) pour l'intégrité dans la recherche et pour une bonne pratique scientifique, « les chercheurs de l'EPFL doivent, autant que possible, publier leurs travaux selon le « principe de libre accès » »

³ <https://www.epfl.ch/campus/library/fr/services-chercheurs/open-access-fr/>

Conformément aux ambitions des archives ouvertes, Infoscience signale et diffuse les publications (articles, papiers de conférences, thèses de doctorat, chapitres d'ouvrages, projets d'études, mémoires, rapports, posters, brevets, normes, etc.), ainsi que d'autres résultats de recherche (données de recherche, code, etc.), produits par les auteur·rices EPFL (cf. annexe B). Elle leur permet de déposer et partager le texte intégral de leurs publications et les données issues de leurs travaux académiques.

Chaque dépôt contient des métadonnées* descriptives ; renseigne sur le type d'accès offert (open access, embargo, accès restreint...), la version* du fichier (preprint, version acceptée, version finale), son évaluation par les pairs ; affiche des indicateurs bibliométriques (nombre de citations, métriques alternatives), ainsi que des statistiques d'usage (consultation et téléchargement).

La plateforme Infoscience est alimentée et enrichie :

- d'une part, via des dépôts manuels effectués par les auteurs eux-mêmes (auto-archivage*), dont le contenu bibliographique et les conditions de diffusion des fichiers sont vérifiés avant mise en ligne ;
- et d'autre part via des imports depuis des sources internes (IS-ACADEMIA par exemple) et externes à l'EPFL (bases de données bibliographiques et autres plateformes)⁴.

3. Fonctionnalités principales et services rendus

a) Pour l'Ecole

Infoscience est la plateforme centrale pour le signalement et la diffusion des publications et travaux académiques produits à l'EPFL. Elle s'inscrit dans le cadre de l'engagement de l'EPFL en tant qu'institution publique d'enseignement et de recherche, ouverte sur la société, à faciliter la diffusion légale, le partage et la promotion des savoirs produits et enseignés à l'EPFL.

Fenêtre ouverte sur l'activité académique, Infoscience présente le travail des auteurs EPFL, des facultés, des instituts et sections, ainsi que d'autres communautés du campus, et assure un accès et un archivage pérenne à ces résultats. La plateforme s'appuie sur des standards ouverts et bénéficie d'un travail de référencement sur les principaux outils de recherche tels que Google Scholar, OpenAIRE EXPLORE, afin d'élargir la visibilité de la production académique et l'accès à un public large, sans barrières financières. La plateforme permet ainsi à l'EPFL de s'inscrire pleinement dans le mouvement du libre accès à l'information scientifique.

Infoscience sert de source de confiance (trusted source) pour la production de rapports et d'analyse, tels que le rapport académique annuel ou la visualisation de collaborations internes et externes.

b) Pour les auteurs EPFL (chercheur·euses, enseignant·es, doctorant·es, étudiant·es)

Infoscience permet aux auteurs EPFL de se conformer aux exigences Open Science de l'institution et des bailleurs de fonds, en diffusant légalement leurs publications et autres productions académiques (Green Open Access*). Ce processus est facilité par l'exposition des contenus dans les principales plateformes suivies par les financeurs (par exemple, OpenAIRE).

En rendant leurs travaux réalisés à l'EPFL⁵ accessibles sur la plateforme, les auteurs en facilitent la découverte (Google Scholar par exemple), la citation et la réutilisation dans des conditions juridiques claires. Ils ont la possibilité de partager les versions* successives de leurs travaux, correspondant aux différentes étapes de la publication scientifique.

⁴ Ces sources sont listées en annexe C.

⁵ Les auteurs EPFL ont la possibilité de recenser dans Infoscience des publications et travaux réalisés dans d'autres institutions, en apposant la mention « hors EPFL » dans leur dépôt.

Ils peuvent également publier sur Infoscience des documents et réalisations n'entrant pas dans les circuits habituels d'édition (littérature grise) et, dans ce cadre, ont la possibilité de solliciter un DOI*. Ils peuvent générer des bibliographies, extraire des listes personnalisées de publications, alimenter leur page personnelle et la page de leur unité/laboratoire, ainsi que leur profil ORCID*. Ils peuvent consulter et exporter les statistiques de consultation-téléchargement, consulter les éventuelles citations (Scopus et Web of Science) et métriques alternatives. Les chercheur·euses et enseignant·es EPFL peuvent soumettre eux-mêmes leurs publications. Le dépôt est facilité par l'utilisation d'identifiants (ORCID*, DOI*...).

Ils peuvent alimenter leur « profil », regroupant leurs publications et travaux, leurs identifiants (ORCID*...), et les éventuelles variantes de leur nom.

Enfin ils disposent d'un tableau de bord individuel, permettant le dépôt de nouvelles publications, de suivre l'avancement de leurs dépôts dans le workflow de validation, de finaliser des dépôts inachevés, de corriger des dépôts, etc.

c) Pour les doctorant·es

Les thèses délivrées par l'EPFL sont pour la plupart librement accessibles en version électronique via Infoscience. Elles sont ajoutées par la Bibliothèque, dans le cadre de son mandat d'archivage et diffusion des thèses EPFL. Les thèses déposées sont affiliées à l'unité de l'étudiant·e-doctorant·e.

d) Pour les responsables de laboratoires et d'unités

Les responsables de laboratoires ont la possibilité de gérer l'affichage des publications et travaux rattachés à leur unité sur la page Infoscience correspondante.

e) Pour tous : notamment le grand public et la communication avec des machines

La plateforme Infoscience permet au grand public de rechercher, consulter, citer, télécharger gratuitement les publications EPFL : a minima les références contenues dans les notices descriptives, et, dans le meilleur des cas, le texte intégral ou le(s) fichier(s) correspondant(s), dans le respect des conditions juridiques énoncées.

Les contenus (métadonnées* et fichiers) sont exposés selon un protocole ouvert (OAI-PMH), conforme aux standards en vigueur, permettant à chacun de collecter et réutiliser les données dans une optique d'ouverture.

La plateforme propose aussi une API permettant l'accès à ses contenus en fonction des droits de l'utilisateur et la délivrance de services (import, moissonnage...).

4. Interopérabilité, sources et exploitation

Découverte, visibilité et accessibilité

Infoscience est signalé dans les répertoires internationaux de plateformes institutionnelles : Registry of Open Access Repositories (ROAR), Directory of Open Access Repositories (OpenDOAR).

Pour garantir la valorisation optimale des contenus auprès des plateformes et outils internationaux d'accès aux résultats de recherche, mais aussi favoriser la bonne (ré)utilisation par les chercheur·euses et les machines, Infoscience respecte et met en œuvre les principes FAIR⁶, les bonnes pratiques et les standards en vigueur : identifiants pérennes, métadonnées*, vocabulaires, référentiels. Chaque dépôt effectué sur la plateforme reçoit un identifiant pérenne (Handle*).

⁶ FAIR : findable, accessible, interoperable, reusable (<https://www.go-fair.org/fair-principles/>)

Les contenus déposés sur la plateforme (notices descriptives et fichiers en texte intégral) sont recherchables et accessibles directement depuis l'interface utilisateur et via l'API. Ils sont également accessibles depuis d'autres outils et instances, pour lesquels Infoscience joue le rôle de source de confiance (trusted source). Enfin la Bibliothèque assure la maintenance des services web (OAI et API) facilitant la collecte et la valorisation des données.

A l'EPFL

La plateforme Infoscience est notamment alimentée par les référentiels (ldap et units.epfl.ch), IS-Academia et ORCID integration at EPFL.

Elle constitue la source institutionnelle des listes de publications signalées dans :

- rapport académique de l'EPFL édité par la VPA (Annual Academic Report),
- rapports annuels des facultés EPFL,
- site web de l'EPFL (pages gérées à l'aide du système de gestion de contenu WordPress),
- applications en ligne EPFL Graph Search et Affinity Map.

Hors de l'EPFL

La plateforme Infoscience est alimentée par des imports-synchronisations depuis les bases et référentiels suivants : Web of Science, Scopus, Espacenet, OpenAIRE, ORCID, ArXiv, CrossRef, Zenodo⁷.

Elle constitue la source institutionnelle pour d'autres applications nationales et internationales.

A titre d'exemple :

- les contenus d'Infoscience sont indexés par les moteurs de recherche académiques tel Google Scholar
- les publications avec un DOI* EPFL sont signalées dans le datastore Datacite
- les publications et datasets EPFL en accès libre, ou résultant d'un projet de recherche ayant bénéficié d'un financement caractérisé par un identifiant de projet, sont signalés dans OpenAIRE,
- thèses de doctorat : Infoscience fournit les métadonnées* et fichiers à la Bibliothèque Nationale Suisse depuis 2015
- les contenus d'Infoscience sont moissonnés par SONAR, Swiss Open Access Repository.

5. Responsabilités respectives

a. Enseignant-es et chercheur-euses

Selon la LEX 3.5.1, « les auteurs EPFL doivent impérativement déposer toutes leurs publications dans l'archive institutionnelle Infoscience et en donner l'accès en respectant les conditions imposées par les éditeurs. Ce dépôt doit se faire au plus tard 6 mois après la date de publication selon le principe du Green Open Access*. »

Les auteurs EPFL sont personnellement responsables du matériel qu'ils produisent et déposent, ainsi que de l'exactitude des métadonnées* renseignées. Ils déposent leurs travaux sur la plateforme dans le respect des règles de la propriété intellectuelle, veillant à appliquer le droit d'auteur (quel que soit le type de document : publication, dataset, image, etc.) et s'assurant de l'accord de tous les auteurs en cas de co-publication/coréalisation.

Seuls les déposant-es et l'équipe Infoscience sont autorisés à apporter des modifications sur les dépôts. Les auteurs non-dépôts peuvent à tout moment solliciter des corrections sur leurs publications auprès de l'équipe Infoscience.

⁷ Cette liste est non-exhaustive et pourra s'enrichir au fil du temps.

Les auteurs EPFL sont invités à vérifier auprès de leur éditeur les conditions qui s'appliquent spécifiquement à leur publication. Pour leur permettre de déterminer quelle version* de leur publication peut être déposée en Open Access, en fonction de la revue dans laquelle elle a été publiée, Infoscience est interfacée avec la base de données Sherpa Romeo⁸, qui recense les politiques des revues scientifiques en matière de droit d'auteur et d'auto-archivage*. Infoscience offre aux déposants le choix entre un accès public illimité aux fichiers et un accès limité aux membres de l'EPFL. Elle permet aussi l'introduction d'un embargo.

Les déposants acceptent les conditions Infoscience décrites dans le document « licence de dépôt » : ils autorisent Infoscience à mettre en ligne et à distribuer le document/travail déposé et reconnaissent qu'Infoscience se réserve le droit de reclasser ou de rejeter tout dépôt.

b. Responsables de laboratoires et d'unités

Le responsable de laboratoire ou d'unité a un rôle spécifique quant aux publications et travaux déposés dans Infoscience : il peut modifier l'affiliation des publications dont un des auteurs est affilié à sa structure. Bien que conservant la responsabilité éditoriale, il lui est possible de déléguer cette tâche à un-e collaborateur-ice.

c. Doctorant-es

Le doctorant peut apporter une restriction temporaire d'accès (embargo de 3 mois maximum) sur sa thèse lorsqu'une collaboration industrielle ou une future publication le justifie⁹.

c. Sections d'enseignement

La diffusion des travaux étudiants relève du choix des sections d'enseignement, qui décident des conditions de signalement des mémoires et de partage des documents eux-mêmes, ainsi que des modalités de versement dans Infoscience.

d. Bibliothèque

La Bibliothèque de l'EPFL est responsable de l'administration et de la curation de la plateforme Infoscience, ainsi que de la conservation à long terme de ses contenus, avec le soutien de la Direction des Systèmes d'Information.

Elle met à disposition des déposant-es* et utilisateur-ices une documentation spécifique et leur fournit conseils et formation. Elle répond à toute demande d'assistance via l'adresse «infoscience@epfl.ch», selon les délais fixés dans l'accord interne sur le niveau de service.

La Bibliothèque assure la vérification bibliographique des dépôts (métadonnées*, affiliation), de la version* et de la licence* du fichier, avant acceptation et mise en ligne. Dans ce cadre, elle peut être amenée à compléter les métadonnées*, contacter l'auteur ou le déposant pour des compléments d'information, voire à refuser un dépôt incomplet ou enfreignant avec évidence les règles de la plateforme.

La Bibliothèque a la charge du versement des thèses et des imports réguliers depuis les sources internes et externes mentionnées ci-dessus.

La Bibliothèque est responsable de l'attribution des Handle*, DOI* et ISBN* et s'assure dans ce contexte que l'ensemble des conditions attendues soit rempli.

⁸ <https://www.sherpa.ac.uk/romeo/>

⁹ <https://www.epfl.ch/education/phd/regulations/internal-regulations/edoc-faq-end-of-thesis/>

La Bibliothèque effectue des contrôles réguliers des métadonnées* afin de maintenir un niveau satisfaisant de qualité. Elle veille à l'exhaustivité du recensement de la production scientifique de l'EPFL et à son accessibilité à long terme.

La Bibliothèque et la Direction des systèmes d'information recueillent et analysent les retours utilisateurs, afin de garantir l'amélioration régulière de la plateforme et des services liés, en adéquation avec les besoins de la communauté académique.

e. Direction des systèmes d'information (DSI)

En collaboration avec la Bibliothèque, la Direction des systèmes d'information assure la gestion technologique et l'évolution de la plateforme, avec l'appui de ses partenaires et fournisseurs. Elle valide l'installation et l'intégration de la plateforme dans le système d'information EPFL, en garantissant le respect des règles de gouvernance et sécurité, ainsi que des bases légales en vigueur.

La DSI gère le cycle de vie du service, veille à sa disponibilité et sa performance, coordonne les intervenants techniques (IT et autres) pour une exploitation optimale, planifie les évolutions et garantit l'amélioration continue de la plateforme en fonction des moyens alloués.

Elle est le gestionnaire principal en cas d'incidents et assure la coordination de leur résolution.

f. Utilisateur·rices

Les utilisateurs de la plateforme, authentifiés et anonymes, acceptent les conditions résumées dans le document « Conditions d'utilisation ».

Les métadonnées* d'Infoscience sont placées sous licence Creative Commons CC0 1.0, afin d'être librement consultées et réutilisées. Les documents déposés dans Infoscience sont soumis aux droits d'auteur, conformément à la loi fédérale sur le droit d'auteur et les droits voisins (LDA).

En l'absence d'autorisation explicite donnée par la licence*, il est indispensable que l'auteur·rice fournisse son consentement préalable avant toute utilisation d'une œuvre ou d'une partie d'une œuvre ne relevant pas d'une utilisation à des fins personnelles au sens de la LDA (art. 19, al. 1 lettre a). A défaut, tout contrevenant s'expose aux sanctions prévues par cette loi.

ANNEXES

A. Glossaire

archive ouverte : plateforme numérique centralisant des publications scientifiques et des résultats de recherche, généralement déposés par leurs auteurs, et offrant au grand public un accès gratuit et sans contraintes.

auto-archivage : dépôt d'une publication ou d'un résultat de recherche par son auteur sur le site web d'une archive ouverte

déposant : membre de la communauté EPFL signalant manuellement une publication ou des résultats de recherche. Le déposant possède les droits de modification sur ses dépôts.

DOI (*Digital Object Identifier*): identifiant pérenne actionnable, permettant d'accéder durablement à une ressource en ligne. Les DOIs sont attribués par des établissements (comme la Bibliothèque de l'EPFL), abonnés à une agence d'enregistrement.

Green Open Access (voie verte): une des voies du libre accès, basé sur l'auto-archivage

Handle : identifiant pérenne actionnable, permettant d'accéder durablement à une ressource en ligne. Les Handles sont attribués par des établissements (comme la Bibliothèque de l'EPFL), abonnés à une agence d'enregistrement.

identifiant pérenne : chaîne de caractères alphanumériques qui désigne une ressource indépendamment de son emplacement (Wikipedia)

ISBN (*International Standard Book Number*) : identifiant pérenne pour chaque édition de chaque livre publié, quel qu'en soit le support. Les ISBNs sont attribués par les éditeurs, entreprises et autres institutions (comme la Bibliothèque de l'EPFL), détenteurs des droits de publication et enregistrés auprès de l'agence ISBN nationale.

licence : contrat précisant les modalités d'utilisation d'une œuvre (diffusion, reproduction, modification)

métadonnées : données, notamment bibliographiques, décrivant les publications et résultats de recherches déposés sur la plateforme

notice descriptive : dépôt contenant les métadonnées bibliographiques et autres, auquel peuvent être ajoutés un ou plusieurs fichiers (full-text par exemple).

ORCID (*Open Research and Contributor ID*) : identifiant pérenne permettant d'identifier les chercheurs et auteurs de contributions académiques et scientifiques.

version : état de la publication selon son avancement dans le cycle de publication, par exemple : manuscrit d'article soumis à l'éditeur avant relecture par les pairs (*version soumise - preprint*) ; article évalué par les pairs, accepté pour publication dans une revue et corrigé par l'auteur pour répondre aux demandes des relecteurs (*version acceptée*) ; article accepté par une revue, relu par les pairs, corrigé par l'auteur, et mis en forme par l'éditeur de la revue pour être publié (*version finale publiée*).

B. Liste des principaux types de contenus¹⁰ gérés par Infoscience

Actes de conférence

Article (article de revue scientifique, article de synthèse, éditorial, data paper)

Article de presse / de vulgarisation / de blog

Article dans une conférence / Papier de conférence

Brevet

¹⁰ Intitulés repris du Resource Types Vocabulary, établi par COAR (http://vocabularies.coar-repositories.org/resource_types)

Chapitre de livre / partie d'ouvrage
Code source
Cours
Dataset
Design
Document de travail
Document sonore
Documentation technique
Etude clinique
Image
Logiciel de recherche
Mémoire (de bachelor, de master)
Norme
Ouvrage/Monographie
Plan de gestion des données
Poster
Preprint
Protocole de recherche
Présentation (support de)
Projet de semestre / projet étudiant
Rapport (technique, stratégique)
Ressource pédagogique ou d'enseignement
Thèse de doctorat
Vidéo

C. Sources de données au 1^{er} juillet 2024

Sources EPFL : IS-ACADEMIA, ORCID integration at EPFL, people.epfl.ch, units.epfl.ch

Sources externes : Crossref, Datacite, EspaceNet, OpenAIRE, ORCID, Pubmed, Scopus, Unpaywall, Web of Science